

# communiqué de presse

## PRINCIPAUX CHIFFRES DU MOIS D'OCTOBRE 1991

### Météorologie

En octobre, la **température** relevée à l'aéroport de Cointrin s'est élevée en moyenne à 9,8 °C, soit 0,6 °C de plus que la normale, cependant qu'il a été enregistré 99 mm de **précipitations** et 131 heures d'**insolation**, représentant respectivement 115 % et 103 % des valeurs moyennes d'octobre.

### Population

En octobre, la **population résidante** du canton a augmenté de 269 personnes et se chiffre à 388 508 à la fin du mois. Cette progression résulte d'un **gain migratoire** (saisonniers compris) de 162 personnes (arrivées dans le canton : 2 242, départs : 2 080) et d'un gain du **mouvement naturel** de 107 personnes (naissances : 421, décès : 314).

En une année, de fin octobre 1990 à fin octobre 1991, la population du canton s'est accrue de 1 963 habitants sans les saisonniers (soit un accroissement de 0,5 %). Pour la même période annuelle, la population d'origine suisse a diminué de 274 unités et se chiffre à 242 927 personnes, alors que la population étrangère (sans les saisonniers) a augmenté de 2 237 et se fixe à 140 214.

### Marché du travail

L'effectif des **travailleurs étrangers** (sans les internationaux) s'élève, à fin octobre, à 105 622 (octobre 1990 : 106 632), dont 69 067 travailleurs sous permis B et C, 5 185 saisonniers et 31 370 frontaliers. En une année – de fin octobre 1990 à fin octobre 1991 – le nombre des travailleurs étrangers résidents (permis B ou C) a augmenté de 1 001, alors que ceux des saisonniers et des frontaliers sont en recul (respectivement – 1 938 et – 73).

A fin octobre, le nombre des **chômeurs sans emploi** inscrits à l'Office cantonal de l'emploi s'élève à 5 530 (5 171 à fin septembre) et celui des **chômeurs partiellement sans emploi** à 349 (316 à fin septembre). Le **taux de chômage**, en pour cent de la population active de 1980, s'élève à 3,3 % (3,1 % en septembre), la moyenne nationale se situant à 1,5 %. Quant aux **places vacantes**, 1 200 offres d'emploi à plein temps et 67 à temps partiel ont été annoncées en octobre (respectivement 1 161 et 76 en septembre).

### Energie

La **consommation totale d'électricité** du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en octobre à 209,5 millions de kWh (soit 3,4 % d'augmentation par rapport à octobre 1990) et celle de **gaz** à 106,4 millions de kWh (soit 23,7 % de plus qu'en octobre 1990).

### Construction de logements

Les réalisations d'octobre 1991 : 185 logements construits, dont 6 villas. En une année (de fin octobre 1990 à fin octobre 1991), on aura donc achevé 2 181 logements (dont 159 villas), contre 1 945 un an auparavant.

./.



Les projets : 402 logements (dont 7 villas) ont été autorisés en octobre 1991 et 234 logements (dont 15 villas) ont fait l'objet d'une requête en autorisation de construire. Entre octobre 1990 et octobre 1991, le nombre des logements autorisés atteint donc 2 088 (1 824 pour la période annuelle précédente) et celui des logements "en requête" 2 029 (contre 2 817 un an auparavant).

Compte tenu des nouveaux logements, des démolitions et des transformations, on a compté, au 31 octobre 1991, 188 291 logements dans le canton, soit 2 268 de plus qu'à fin octobre 1990 (2 044 pour la période annuelle précédente).

## Transports

A fin octobre, l'effectif des **véhicules immatriculés** dans le canton atteignait 254 130 unités, dont 206 582 autos et 24 511 motos. En une année, le nombre de véhicules en circulation a augmenté au total de 3 626 unités, dont 2 893 autos et 915 motos.

## Tourisme

En septembre, 99 720 **hôtes** (109 289 en septembre 1990), dont 88 654 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des **nuitées** s'est élevé à 245 686, contre 247 629 en septembre 1990. Pour les neuf premiers mois de l'année, le nombre total de nuitées (1,77 million) est inférieur de 8,2 % à celui de l'an dernier.

## Indice genevois des prix à la consommation

En octobre, l'indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) augmente de 0,4 % et s'établit à 134,0 points. Le taux annuel de renchérissement se fixe à 5,0 % (contre 5,5 % un an auparavant). Depuis le début de l'année, la hausse des prix se chiffre à 4,3 %.

## Poursuites et faillites

En octobre, 16 840 réquisitions de poursuite (14 255 en octobre 1990) ont été déposées à l'Office cantonal des poursuites. En outre, il a été procédé à 95 séquestres (78 en octobre 1990).

Depuis le début de l'année (janvier-octobre), 136 884 réquisitions de poursuite ont été déposées, soit 18 634 ou 15,8 % de plus que durant la même période de 1990.